



LIMOGES

RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Permettre aux Limougeautes et Limougeaude
l'accès à la mobilité durable



Si Limoges est la grande ville de France qui enregistre la plus forte hausse de participation au Baromètre vélo depuis 2021 (+ 118 %), elle se situe également troisième au rang des pires grandes villes de France où pratiquer le vélo. La voiture demeure par ailleurs prédominante avec une part modale de 70 % chez les actifs en 2022. La fréquentation des pistes cyclables a beau augmenter – et avec elle le nombre d'actions engagées par Limoges Métropole –, il n'existe à ce jour aucun kilomètre de piste cyclable sécurisé à l'intérieur des boulevards périphériques de Limoges. Pour y remédier, la création d'un Réseau express vélo (REV) permettrait d'assurer une desserte continue et sans coupure dans toute l'agglomération afin de relier l'essentiel de la population à leur travail, leurs commerces et leurs loisirs. 72 % de la population (soit 150 000 habitants) se trouverait ainsi à moins de trois minutes à vélo du REVEL et 92 % des lieux de travail seraient accessibles à vélo. Une étude socio-économique menée par le WWF et la FUB estime l'opérabilité de la mesure et quantifie les nombreux bénéfices sociaux, sanitaires, économiques et environnementaux qui en découleraient.

Population :

131 817 habitants

Population de la Communauté
urbaine de Limoges Métropole :

210 901 habitants

Superficie de la commune :

78 km²

Superficie de Limoges Métropole :

520,6 km²

Densité de population :

1 665 habitants au kilomètre carré

Budget communal :

298 millions d'euros

Budget intercommunal :

380 millions d'euros



PLAN D'ACTION

La mise en place d'un Réseau express vélo opérationnel sur 174 kilomètres composé de deux lignes circulaires, de lignes radiales reliant les communes aux grands pôles d'activité et d'une ligne le long de la Vienne.

COÛT DE LA MESURE

100 millions €

sur 10 ans, soit 50 € par an et par habitant.

Economie de 1 130 € par an et par automobiliste
se reportant sur le REVEL.

